

# Budget 2024 - Les chiffres-clés

Le Conseil Municipal a adopté, lors de sa séance du 5 février dernier, le Budget primitif de la Ville d'Épernay pour l'exercice 2024. Dans un contexte contraint pour les collectivités, marqué par les crises géopolitiques, le ralentissement de la croissance mondiale et la hausse globale des coûts de l'énergie, ce nouveau budget conjugue équilibre et investissement.



**Le nouveau budget municipal s'articule autour de trois axes majeurs : aménager l'espace urbain et préparer l'avenir, mieux prendre en compte la nature et assurer la cohésion d'Épernay.**

## PRINCIPALES ACTIONS VOTÉES POUR 2024 :

- Aménagement du Jard :
  - construction du parking souterrain : 6,7 M€
  - aménagement du parc urbain : 2,2 M€ (à noter : la Ville a obtenu 1,45 M€ de subventions auprès du Fonds vert, de la Région et du FEDER)
- Futur quartier Berges de Marne :
  - Déconstruction de l'ancien bâtiment Emmaüs rue de Reims : 60 000 €
  - Acquisitions : 135 000 €
  - Construction de la passerelle passe-quartier : 8,4 M€ (6,6 M€ de subventions)
- Pôle d'Echange Multimodal (participation aux études de la maîtrise d'oeuvre) : 234 000 €
- Réalisation des projets retenus dans le cadre du budget participatif : 100 000 €
- Réfection de l'ancienne maison du gardien du parc de l'Horticulture pour y accueillir un comitato de quartier : 85 000 €
- Accompagnement du déploiement du réseau de chaleur : 400 000 €
- Végétalisation de la cour de l'école primaire Vignes-Blanches : 92 000 €
- Plantation d'arbres et d'arbustes : 22 000 €
- Subventions pour les plantations de particuliers : 5 000 €
- Réfection de la voirie : 1,8 M€
  - Réfection de la rue des Rocherets (section place Carnot / rue Champ Reton) : 595 000 €
  - Opérations d'effacement de réseaux dans les secteurs des rues du docteur Rousseau, Villebois-Mareuil ou du Moulin Brûlé : 162 000 €
  - Réfection de la rue de l'Hôpital (section rue des Jancelins/rue de Magenta) : 86 000 €
  - Interventions dans le quartier de Belle Noue : 62 500 €
  - Reprises de pavés de certains carrefours du centre-ville : 60 000 €
  - Rénovation de la rue du Théâtre : 54 000 €
- Travaux concernant l'hydraulique des coteaux : 60 000 €
- Reprises de pierre sur l'Église Saint-Pierre - Saint-Paul : 15 000 €
- Interventions de mise en conformité pour la défense incendie au Théâtre Gabrielle-Dorziat : 60 000 €
- Budget du CCAS : 11,2 M€
- Construction d'une nouvelle crèche : 2,7 M€
- Renouvellement informatique dans les écoles : 71 000 €

- Fourniture scolaires et administratives (62 000 €) et forfait transport (76 000 €)
- Acquisition d'une nouvelle solution informatique, en remplacement du Portail Familles : 129 000 €
- Rénovation des sols de plusieurs salles de classe et de la salle de restauration de l'école maternelle Crayère : 67 000 €
- Acquisition de matériel et petit mobilier pour les écoles : 15 000 €
- Rénovation de logements au sein de la résidence du Cèdre : 120 000 €
- Déploiement de LED dans les bâtiments communaux : 30 000 €
- Mise en place d'automates de prêt dans les médiathèques : 108 000 €
- Création du dossier Ville d'Art et d'Histoire : 10 000 €
- Remplacement des systèmes de désenfumage sur la toiture du Hall des Sports Pierre-Gaspard : 115 000 €
- Acquisition de divers matériels pour la base nautique, les gymnases et le stade : 50 000 €
- Amélioration du réseau urbain de vidéoprotection (installation de caméras de vidéo-protection et remplacement de liaisons radio par des liaisons par fibre optique) : 58 000 €
- Renouvellement du réseau téléphonique de la collectivité (125 000 €) et câblage et réaménagement des sous-sols de l'Hôtel de Ville (100 000 €)
- Renouvellement de l'équipement informatique (139 000 €) et acquisition d'applicatifs professionnels (13 100 €)
- Acquisition de véhicules pour les services municipaux (400 000 €) et d'une autolaveuse pour l'entretien du nouveau parking souterrain du Jard (54 000 €)

## **BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE : 72 981 000 €**

Fonctionnement : 50 746 400 €

Investissement : 22 234 600 €

## **BUDGETS ANNEXES :**

Parkings : Fonctionnement : 1 670 100 € / Investissement : 7 604 900 €

Camping : Fonctionnement : 331 000 € / Investissement : 57 000 €

Chauffage : Fonctionnement : 50 000 €

Cellules commerciales St Thibault : Fonctionnement : 51 000 € / Investissement : 76 800 €

Cellules commerciales Bernon : Fonctionnement : 54 200 € / Investissement : 46 900 €

## **QUELQUES PRÉCISIONS :**

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 1948,02 € / hab

Recettes réelles de fonctionnement / population : 2134 € / hab

Dépenses d'équipement brut / population : 705€ / hab

Encours de la dette / population : 1149 € / hab

Dotations Globales de Fonctionnement / population : 152 € / hab

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 50,90 %

Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 98,50 %

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 33,10 %

Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 53,80 %

*Attention, les chiffres mentionnant un montant par habitant ne peuvent être comparés directement aux données 2022 du fait du nouveau recensement INSEE.*

Liens utiles

[Réécoutez la séance du Conseil municipal du 5 février 2024 \(Youtube\)](#)

[Délibérations Conseil municipal du 5 février 2024](#)

[Budget 2024 : Des ambitions fortes et durables \(ELJ Mars 2024\)](#)

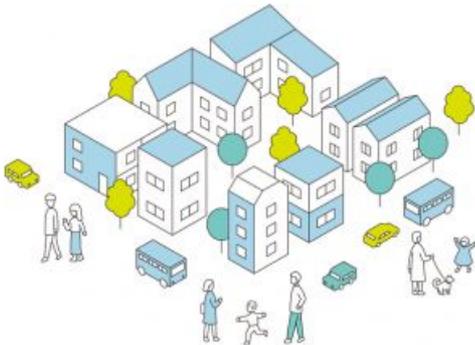
Pour aller plus loin

Image



## **Orientations budgétaires 2024**

Image



## **Budget 2023 - Les chiffres-clés**

Image



## **Budget 2022 - Les chiffres-clés**